

Historique de la Fondation du SPORT HANDICAP SIERRE 1972-1973

« Alors que j'animais des cours de gymnastiques collectifs, une des élèves participantes s'est retrouvée handicapée à la suite d'un accident de la circulation.

Au cours d'une de mes visites, je l'encourageais à poursuivre les exercices physiques que lui prodiguait l'hôpital dans le cadre de sa rééducation et l'invitais à s'inscrire dans un club sportif local.

A ma grande stupéfaction, nous avons réalisé que sur l'ensemble de la région sierroise, aucune possibilité de pratiquer une telle activité ne s'offrait aux personnes présentant une déficience physique ou mentale. De ce vide naquit mon projet de palier à cette lacune.

Secondée par feu mon mari, nous nous sommes mis à la tâche. Dès lors, nous mîmes tout en œuvre pour jeter les fondements d'un groupe sportif afin d'offrir à toutes personnes atteintes dans ses fonctions physiques, la possibilité de pratiquer un sport adapté à son handicap.

Fin 1972, début 73, nous avons entamé nos démarches en prenant divers contacts :

- Auprès des autorités communales en vue d'obtenir les autorisations d'occupation d'une salle de gym ;
- Au niveau de la section des samaritains de Sierre pour assurer le transport des personnes handicapées non motorisées ;
- Pour la recherche de personnes bénévoles auprès de la Société Fédérale de Gymnastique section de Sierre ainsi que dans le cercle de mes ami(e)s et de ma famille.
- Durant ce même laps de temps nous avons également dû contacter et informer de nombreuses personnes handicapées désirant se regrouper pour la pratique d'un sport.

Dès septembre 1973, la salle de gym de Goubing nous a été attribuée tous les mercredis en soirée. C'est ainsi que nous avons débuté le premier cours en fin d'après-midi avec un groupe composé d'une dizaine d'enfants de l'Institut de Notre-Dame de Loures. En soirée un deuxième cours réunissait chaque semaine entre 8 et 12 participants autour de la pratique de la gymnastique, suivi d'un jeu. Au printemps suivant déjà, nous pouvions proposer un peu d'athlétisme. Par la suite apparurent le tennis de table (ping-pong) et bien plus tard la natation.

Avant d'être officiellement reconnue comme section à part entière, nous avons été fraternellement soutenus et appuyés, durant l'année 1977, par la section voisine de Sport-Handicap Brig. Ce parrainage était obligatoire et prévu par les statuts de Sport-Handicap Valais.

C'est finalement en 1978 que nous avons officiellement été reconnus comme société sportive autonome avec ses propres statuts, sous l'appellation de Sport-Handicap Sierre et intégrée au sein de S.-H. Valais. »

Madame O. R., membre fondatrice